

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**  
 Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du **lundi 29 juin 2020**

Par suite d'une convocation en date du 23 juin 2020, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 29 juin à dix-neuf heures trente sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

**Etaient présents :**

M. JEANNE Jean-Pierre	
M. CROS Samuel	Mme GIGON Christine
M. VOLLE Stéphane	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. THÉRY Jacques	Mme LÉVÊQUE Marie-José
M. LECOMTE Marc	
M. AUBERT Michel	Mme GAGNARD Céline
M. FLECHON Vincent	Mme CHIVELAS Brigitte
M. HERNANDEZ Guy	Mme NURY Cassandra
M. LEFEBVRE Jacques	Mme CLOEZ Sonia

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents avant donné procuration**

M. ALLIER Jérôme a donné procuration à Mme GIGON Christine  
 Mme LÉON Véronique a donné procuration à M. LEFEBVRE Jacques  
 Mme VALLIER France a donné procuration à M. VOLLE Stéphane

*Mme GAGNARD Céline a été élue secrétaire de séance.*

**DELIBERATION N° 13-29/06/2020**  
**REFERENT COMMUNES FORESTIERES**

Monsieur le Maire informe que la commune de COUX contient 762 ha de surface boisée et taux de boisement de 63%.

Face aux questions techniques, règlementaires et environnementale liées à la forêt et au bois la présence d'élus référents sur les questions forestières est facilitatrice.

C'est pourquoi l'association des communes forestières invite les communes à désigner un référent forêt titulaire et un suppléant.

Son rôle serait : de participer aux commissions animées à l'échelle intercommunale, d'assurer une médiation entre les élus et les exploitants de travaux forestiers, d'être l'interlocuteur privilégié de l'animateur forestier du Conseil Départemental et de l'ONF, de représenter la commune au sein du Syndicat Mixte de Gestion Forestière.

Monsieur JEANNE Jean-Pierre propose de désigner Mme GIGON Christine titulaire et Mme LÉON Véronique suppléante.

Le conseil municipal après délibération à l'unanimité :

- **Décide de nommer Mme GIGON Christine, référent forestier titulaire et Mme LÉON Véronique, référent forestier suppléante.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Jean-Pierre JEANNE, Maire.

*Jeanne*



Envoyé en préfecture le 03/07/2020

Reçu en préfecture le 03/07/2020

Affiché le



ID : 007-210700720-20200629-2020\_029-DE